

Cher Monsieur,

La lettre m'apprenant le malheur qui vient de vous frapper m'est parvenue trop tard et je n'ai pu, à mon grand regret, assister aux obsèques. Je vous prie d'agréer toutes mes excuses et de croire que je prends sincèrement part à votre chagrin. A si grande distance du pays la présence de Monsieur votre frère ne pouvait que vous être particulièrement précieuse. Vous avez du moins la consolation de penser que, s'il est mort loin du Japon, il vous avait auprès de lui pour entourer ses derniers jours de votre affection.

Veillez agréer, avec mes meilleurs souvenirs, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

G. Appert

11 Janvier 1902